

Les avantages de la flexibilité

Porter des lunettes, même dans la vie courante, provoque des contraintes. Sur les chantiers, elles restent un EPI difficile à faire accepter. Pourtant elles peuvent éviter les accidents, le plus souvent avec de graves conséquences.

POUR FAVORISER le port des lunettes de sécurité, même si cela semble futile au premier abord, les fabricants insistent sur l'esthétique, impérative pour un équipement de protection individuelle (EPI) qui touche au visage. C'est pourquoi les gammes de montures et d'oculaires ne cessent de s'élargir et se rapprochent des lunettes de ville ou de sport.

Le confort, argument du choix

Après l'esthétique vient le confort, pour qu'on les « oublie sur le nez » même en dehors des tâches à risques (meulage, sciage, limage...). Dès qu'on les ôte, le risque est grand de ne pas les remettre, simplement parce qu'on s'est déplacé en les oubliant ou, pire, qu'elles se sont cassées en tombant de l'échafaudage... Pour assurer un meilleur confort, les lunettes deviennent complètement flexibles et adaptables à la morphologie des visages. Le pont de nez tourne à 360° et pivote pour trouver la position idéale. Les branches coulissent en longueur pour s'ajuster et s'inclinent de haut en bas pour se placer en sécurité sur les pommettes. L'oculaire flottant assure la ventilation et réduit la formation de buée. Une autre solution simple pour faire porter une pro-

Les lunettes de sécurité doivent comporter le marquage « CE ». Les normes s'appliquant aux lunettes et écrans de protection sont les suivantes.

NF EN 166 : spécification.

NF EN 169 : spécifications filtres oculaires pour les travaux concernant le soudage et les techniques connexes et utilisation.

NF EN 170 : protection de l'œil – Filtres pour l'ultraviolet – Exigences relatives au facteur de transmission et utilisation recommandée.

NF EN 171 : protection de l'œil – Filtres pour l'infrarouge – Exigences relatives au facteur de transmission et utilisation recommandée.

NF EN 175 : protection de l'œil – Équipements de protection des yeux et du visage pour le soudage et les techniques connexes.

tection oculaire est de choisir le casque avec lunettes intégrées rétractables, mais elle n'est pas toujours envisageable.

Quel verre ?

La majorité des oculaires des lunettes de sécurité sont réalisés en polycarbonate, matériau organique, qui a supplanté le CR 39 pour sa résistance aux chocs. Cependant, il reste sensible aux rayures et, pour un meilleur confort, nécessite un traitement antibuée et antirayures. Ces traitements de surface nécessitent un minimum de précautions lors de la manipulation des lunettes. Si, en situation extrême, lors d'efforts intenses, le traitement antibuée saturé donne quelques signes de faiblesse, il suffit d'ôter les lunettes quelques secondes pour lui rendre son efficacité.



Les mono-oculaires à large écran enveloppant donnent une vision panoramique et assurent la protection des pommettes. Leur ligne sportive les fait admettre plus facilement que les masques pourtant plus protecteurs. Leurs verres ménisques, plus résistants aux chocs, sont préférables aux verres plans. De plus, ils laissent un écart plus grand entre l'œil et le verre. Elles doivent être adaptées à l'activité. Les lunettes masques, les plus protectrices, sont indispensables pour les travaux nécessitant une étanchéité au niveau du visage (vapeur irritante pour les yeux...) et peuvent se porter sur des lunettes à verres cor-

recteurs. Étanches, elles favorisent l'apparition de buée, un inconvénient qui disparaît avec des lunettes à branches. Choisies bien couvrantes ou à coques latérales, ces dernières sont alors suffisantes pour protéger contre les projections solides, principales sources de risque dans le BTP.

Quel prix ?

Si les lunettes d'entrée de gamme ne coûtent que 2 €, il ne faudrait pas en attendre les mêmes performances ni le même confort que ceux proposés par des lunettes à 15 €. Même les traitements antirayures et antibuée ne sont pas aussi efficaces ! Si la lunette haut de gamme qui s'adapte parfaitement au visage reste bien évidemment l'idéal, de l'avis des fabricants le moyen de gamme (environ 7 €) assure déjà un très bon confort.

Un entretien quotidien

Les lunettes de sécurité doivent être nettoyées chaque jour ; il est recommandé de les manipuler avec soin afin d'éviter les rayures qui nuisent à la vision. Les verres se nettoient à l'eau pure ou légèrement savonneuse en les frottant avec les doigts pour éviter de les rayer. Attention : les traitements antibuée, antireflets et surtout photochromiques peuvent être sensibles au savon. Rangez-les dans un étui rigide déposé dans la caisse réservée aux EPI, sans les écraser. ♦

L'IDENTIFICATION

DES PERFORMANCES

Les lunettes comportent des marquages permettant d'identifier leurs performances, en se référant à la norme. Une série concerne les oculaires,

● Le marquage obligatoire

sur les oculaires

- l'indice de filtre : 2 et 3 filtrent les ultraviolets ; 4 filtre aussi les infrarouges ; 5 et 6 filtrent en plus la lumière solaire ;
- l'indice de la teinte : plus le chiffre est élevé, plus la teinte est foncée ;
- la marque du fabricant ;

- la classe optique : 1 = port permanent, 2 = port intermittent, 3 = port occasionnel ;
- la résistance mécanique : S = solidité renforcée, F = résistance aux impacts de faible énergie, B = résistance aux impacts de moyenne énergie, A = résis-

- tance aux impacts de forte énergie.
- Le marquage obligatoire sur les branches
- la marque du fabricant ;
- la référence du modèle ;
- la norme EN 166.
- Le marquage facultatif : le champ d'application et la résistance mécanique.